

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2214

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 18

Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »

À la première phrase de l'alinéa 30, substituer à la référence :

« VIII »,

la référence :

« VII ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.